

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : André BERNOS à Jean-Pierre TERUEL  
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET  
Patrick MAUNAS à Paule BERGES  
Pierre-Félix CAUHAPE à Daniel LACRAMPE  
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY  
Christophe GUERY à Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR  
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA  
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maité POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

RAPPORT N° 15-171109-DEV-

Le 17 NOV. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

**PARC D'ACTIVITES DU GABARN : AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

M. LACRAMPE rappelle que par délibération du 13 avril 2017, le Conseil Communautaire a décidé d'engager la 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'aménagement du parc d'activités du Gabarn.

Comme prévu, la consultation a été engagée courant septembre. Cependant, deux entreprises ayant manifesté leur volonté de s'installer sur cette zone courant 2018, la dévolution des travaux a été modifiée pour intégrer dans le lot n° 1, les travaux préparatoires à l'installation des bâtiments.

Par ailleurs, il convient de signer un avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour intégrer les modifications suivantes :

- Reprise du projet au stade PRO-DCE suite au détachement d'environ 17 000 m<sup>2</sup> de terrain,
- Augmentation du budget pour intégration des travaux de préparation de plateforme sur environ 20 000 m<sup>2</sup>.

Ainsi, le marché IMS, qui s'élevait, pour la 2<sup>ème</sup> phase, à 18 100 € HT, est porté à 24 100 €, soit un complément de 6 000 € HT (+ 10%).

Le montant de l'opération est inchangé.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du parc d'activités du Gabarn.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 17.11.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 17 NOV. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE